

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2024-1047						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de renouveler la nomination d'un membre indépendant du Comité de toponymie de la Ville de Laval							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> SG-3020-05 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2024-03-06 <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-03-12								
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" data-bbox="71 650 1052 720"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-03-01</td> <td>CM-20220301-257</td> <td>NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois          APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de nommer M. Pierre Dionne pour agir à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable;</p> <p>d'inscrire M. Claude Lavoie à la liste de réserve pour le poste de membre indépendant au sein dudit Comité pour combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-558)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-03-01	CM-20220301-257	NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2022-03-01	CM-20220301-257	NOMINATION - COMITÉ DE TOPONYMIE						
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b> <p>ATTENDU QUE le Comité de toponymie de la Ville de Laval (le «Comité») est composé de 5 membres, dont un membre du conseil municipal et 4 membres choisis parmi les résidents de la Ville qui ont un intérêt marqué pour la toponymie ou une expertise dans ce domaine. Toutefois, 2 de ceux-ci pourraient être choisis parmi les représentants d'organismes professionnels oeuvrant dans des domaines d'expertise liés au mandat du comité;</p> <p>ATTENDU QUE le terme du mandat de M. Pierre Dionne, membre indépendant du comité, nommé par le conseil municipal sur recommandation du Secrétariat de la gouvernance en 2022, viendra à échéance le 1er mars 2024;</p> <p>ATTENDU QUE conformément à la Politique-cadre en matière de gouvernance de la Ville de Laval, le Secrétariat de la gouvernance a procédé à l'évaluation de la performance des membres indépendants du comité;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a obtenu une évaluation positive quant à la contribution de ce membre ainsi que les statistiques de son assiduité aux réunions du comité depuis le début de son mandat;</p> <p>ATTENDU QUE M. Dionne a fait l'objet d'un processus de sélection complet par le Secrétariat de la gouvernance et le comité des candidatures en 2022;</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat a eu l'occasion de discuter avec ce membre et qu'il a confirmé son intérêt à renouveler son mandat à titre de membre indépendant du comité pour un nouveau terme de 2 ans; et</p> <p>ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande le renouvellement de la nomination de M. Pierre Dionne à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.</p>								
<b>IMPACTS MAJEURS</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS								
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	<b>No SD</b> SD-2024-1047
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil de renouveler la nomination de M. Pierre Dionne à titre de membre indépendant au sein du Comité de toponymie de la Ville de Laval, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, renouvelable.		